



# D'Abel à Babel

Théologie de l'Alliance #3- Montreuil 2013

# La signification du sacrifice de Gen. 3:21

---

- Le signe de l'Alliance de Grâce faite avec la Postérité promise, et offerte aux hommes par le moyen d'une promesse (Gn.3:15)
- Une indication claire à Adam et Eve de cette justice imputée au travers de laquelle il pouvait désormais se présenter devant Dieu
- Un type et une ombre du sacrifice à venir de la postérité souffrante -Christ
- Un rappel de la dureté et de l'horreur du péché commis
- L'instauration d'une "règle de souvenir" de la grande grâce qui a été accordée à Adam et Eve en cette postérité



# La condition des hommes dans l'Alliance de Grâce

---

- Pour les rachetés de l'Eternel, de nouveaux principes encadrent leur relation avec Dieu. Auparavant, ceux-ci se fondaient sur des principes créationnels de perfection dans les oeuvres (Alliance des Oeuvres) ; ils se fondent désormais sur la miséricorde et le pardon au travers d'un Rédempteur (Christ, la Postérité promise).
- Dans l'Alliance des Oeuvres, les individus sont liés à Dieu par une obligation d'obéissance personnelle et parfaite à la loi. Dans l'alliance de grâce, cette obéissance personnelle et parfaite n'est plus requise, et l'unique condition -s'il en est- de cette Alliance est la foi en la promesse de la Postérité souffrante.
- Dans l'Alliance de Grâce, c'est l'obéissance parfaite du Médiateur -Christ- et son acceptation devant Dieu qui devient la raison de l'acceptation de l'obéissance sincère (mais imparfaite) qui procède de la foi de ceux qui se confient en Lui.
- Tant que Christ n'a pas paru dans la ligne de temps, et qu'il n'a pas exécuté formellement par son sacrifice cette Alliance de Grâce (cf. Hébreux 9:16), elle a la forme d'une promesse et est révélée progressivement.

# Cain et Abel #1 - Genèse 4:1-26

---

- On comprend généralement mal l'action de Dieu, en première lecture : pourquoi donc a-t-il favorisé l'offrande d'Abel ? => sans une vision claire des Alliances, il est impossible de répondre à cette question
- Les faits :
  - 1/ Cain était l'aîné, Abel le second.
  - 2/ Cain et Abel ont choisi deux métiers différents respectivement laboureur et berger
  - 3/ Ils ont offert une offrande au même moment, certainement à un temps marqué par Dieu pour marquer le souvenir de la grâce qu'il avait accordé à Adam
  - 4/ Dieu a porté un regard favorable sur une offrande, et un regard défavorable sur l'autre
  - 5/ En réaction, Cain tue son frère puis est finalement conduit à l'exil.

# Cain et Abel #2 - 1 Jean 3:12 & Hébreux 11:4

---

- Ce que nous apprenons par ailleurs de cet événement :
  1. Les oeuvres de Cain étaient mauvaises, et celles d'Abel étaient justes (1 Jean 3:12). Nul doute qu'il faille y voir une référence à leurs offrandes respectives (cf. Gen. 4:7). C'est parce que les oeuvres de Cain étaient mauvaises que son sacrifice n'a pas été accepté
  2. Abel a offert son sacrifice par la foi, et c'est pour cette raison que : 1/ son sacrifice a été déclaré plus excellent que celui de son frère, 2/ cette offrande a été agréée et approuvée par Dieu, 3/ il a ainsi été déclaré juste (Hébreux 11:4)
  3. Abel parle encore aujourd'hui, bien que mort, au travers de sa foi (Hébreux 11:4) et également au travers de son propre sang, bien qu'imparfaitement (Hébreux 12:24)
- Les questions sous-jacentes est : quelle était la nature de cette foi d'Abel ? Sur quoi se focalisait-elle ? En quoi cela a t-il influé sur son offrande ?

# Cain et Abel #3- L'offrande de Cain

---

- Cain a donc offert une offrande de fruits de la terre : elle était issue d'un sol maudit. Par conséquent, Cain avait du péniblement travailler, en raison de cette malédiction => l'offrande de Cain était donc le fruit de ses oeuvres, et celles-ci étaient nécessairement mauvaises, car entachées par le péché.
- Une telle offrande ne pouvait qu'être rejetée : comment Dieu peut-il accepter quelque oeuvre que ce soit si elle est marquée par le péché ?
- Cain a donc agit selon les préceptes de l'Alliance des Oeuvres, une Alliance dans laquelle il était née et qui était brisée dès avant sa naissance, une Alliance au travers de laquelle il ne pouvait pas entrer en relation avec Dieu
- La réaction de Cain suite au rejet de son offrande par Dieu nous enseigne sur son caractère propre : il s'irrite et est abattu (v.4 et 5), il n'écoute pas les appels à la repentance de Dieu ni ses avertissements quant aux tentations à pécher (v.7), et il finit par tuer son frère (v.8)

# Cain et Abel #4 - L'offrande d'Abel

---

- L'offrande d'Abel ne consiste pas à présenter à Dieu le fruit de son travail, au contraire : il s'agit d'une offrande consécutive à sa foi (Hébreux 11:4). Elle n'est pas meilleure en raison de sa nature (c'est à dire : un sacrifice animal qui serait meilleur qu'une offrande végétale), mais en raison de la foi qui était ainsi exercée. Si Cain avait offert un sacrifice sans que sa motivation procède de la foi en la promesse de Postérité, il n'aurait pas plus été accepté que l'offrande de Cain
- Cette offrande est un sacrifice, et elle implique les éléments suivants : 1/ plusieurs bêtes, issues des premiers nés de son troupeau (v. 4) = reconnaissance de la souveraineté de Dieu (sur les bêtes qui naîtraient en premier, et donc serviraient au sacrifice) ; 2/ leur graisse a été offerte, ce qui constituait la partie prisée par Dieu dans les sacrifices ; 3/ un rappel du sacrifice initial fait par Dieu après l'Alliance de la Promesse donnée à Adam et Eve, et de tout ce qu'il impliquait
- La foi qu'Abel a exercé en offrant pareil sacrifice est une foi qui se focalisait donc sur la promesse de la Postérité souffrante. En agissant ainsi, Abel démontre qu'il participait bien à cette Alliance de Grâce dans laquelle il était entré par la foi
- C'est la raison pour laquelle l'auteur de l'épître aux Hébreux peut dire de la foi d'Abel : "**c'est par elle** (sa foi) **qu'il fut déclaré juste** (justification)"

# Cain et Abel #5 - Réflexions applicatives

---

- Ces deux fils d'Adam n'étaient pas tous les deux participant de l'Alliance de Grâce. Cain n'y a manifestement pas eu accès et s'est naturellement confié dans ses propres oeuvres. Abel a reçu de Dieu ce don de la foi en la promesse et a de la sorte été justifié.
- Depuis la malédiction-promesse de Genèse 3:15, deux postérités différentes peuplent donc ce monde : celle de la promesse, dont Abel était donc membre, et celle du serpent, dont Cain était sans aucun doute participant (cf. 1 Jean 3:12). Ce qui nous amène à relever :
  1. La postérité de la promesse n'est pas selon la chair. Autrement ce serait le premier né (Cain) qui en aurait été le représentant initial. Or, c'est Abel qui, le premier après Adam et Ève, a placé sa foi en la promesse
  2. Depuis la première promesse, l'Eglise est persécutée par le diable et sa postérité, comme nous le voyons immédiatement en lisant cette histoire sous l'éclairage de 1 Jean 3:12
  3. Que l'homme déchu cherche naturellement à agir selon l'Alliance dont il dépend -par ses oeuvres- ce qui, loin de lui être d'aucun secours, contribue à sceller sa perte. Sans la foi, il est impossible de renouer la relation avec Dieu perdue dans le jardin
- Abel était-il cette Postérité souffrante promise ? Est-ce son sang qui devait couler ? Non, car : 1/ Eve a continué à soupirer après cette postérité, comme nous le voyons dans le nom qu'elle donna au Fils suivant ; 2/ le sang de Christ parle d'une manière infiniment meilleure que celui d'Abel (Hébreux 12:24)

# Hénoc #1 - Gen. 5:18-24, Ju. 14-15, Héb. 11:5-6

---

- La révélation de l'Alliance de Grâce est progressive
- Après la naissance de Seth, et de celle de son fils, Enosch, l'adoration du Dieu commence à prendre une dimension communautaire, cf. Gen. 4:26, de sorte que les vrais adorateurs sont désormais appelés à marcher d'une manière différente que celle du reste du monde (postérité de Caïn)
- Qui était Hénoc ?
  1. Un descendant d'Adam par Seth, selon la chair. Le 7ème depuis Adam (Jude 14), ces 7 premiers patriarches ayant été les témoins de son enlèvement
  2. Un prophète (Jude 14), ce qui implique qu'il parlait par l'Esprit, et qu'il était animé de l'Esprit
  3. Un homme ayant la foi, en vertu de laquelle il a pu être agréable à Dieu, et il a été directement pris par Dieu avec Lui (Hébreux 11:5-6)
  4. Le premier prophète mentionné annonçant un jugement (Jude 14-15, ainsi que le nom de son fils, Metuschelah)

# Hénoc #2- L'Alliance de Grâce davantage dévoilée

---

- L'enlèvement et la translation de Hénoc dans un état gloire n'est pas une grâce pour lui même seulement, mais aussi pour l'ensemble des croyants de cette époque car :
  1. elle élargit la promesse de délivrance par une claire perspective de la vie éternelle et de la gloire qui constitue la rémunération de ceux qui croient
  2. N. Coxe note qu'Adam venait juste de mourir de la toute première mort humaine naturelle, de sorte que l'encouragement de l'enlèvement de Hénoc a bien du contrebalancer pareil découragement
  3. Pendant 300 ans, le monde d'alors a été au bénéfice de son ministère prophétique et de son modèle agréable à Dieu de marche par la foi
- Le personnage de Hénoc préfigure :
  4. Christ, dont il est un type, par sa marche dans l'intégrité et dans le service (cf. le sens original de la phrase en Genèse 5:22), et sa manière de plaire à Dieu
  5. Par ses prophéties annonçant le déluge à venir 1000 ans plus tard, le prélude du jugement dernier de ce monde

# Noé #1 - Genèse 6-9

---

- L'Alliance avec Noé constitue la première Alliance explicite des Ecritures (Gen. 6:13-22 & Gen. 9:8-17)
- Du temps de Noé, la terre était remplie de violence et de méchanceté devant la face de Dieu, que ce soit du côté de la descendance de Seth comme de celle de Caïn (qui s'étaient d'ailleurs mélangées, Cf. Gen. 6:1-5)
- La méchanceté (= le rejet de l'adoration de Dieu) avait certainement atteint en ce temps là une telle intensité et universalité que Dieu décide d'exterminer toute la création sur la face de la terre (Gen. 6:7)

## Noé #2 -Qui était il ?

---

1. Un homme au bénéfice de la grâce de Dieu, juste (= justification), et intègre (= sanctification), qui marchait avec Dieu comme Hénoc avant lui (Gen. 8:8-9)
2. Comme Hénoc, il était un prophète, il est même qualifié de 8ème (patriarche)
3. Il est un prédicateur de justice, c'est à dire qu'il était le héraut de la justice de Dieu pour les hommes de son temps, proclamant pendant le temps de la construction de l'arche (environ 100 ans) l'imminence d'un jugement
4. Il était animé de la même foi que ses pieux ancêtres, et c'est en vertu d'elle qu'il a construit l'Arche (Hébreux 11:7)

# Noé #3 - Typologie de l'Arche

---

- L'arche constitue une délivrance temporelle du jugement constitué par le déluge, mais également une claire instruction typologique sur la délivrance de la grande colère à venir
- L'arche est un type de la mort (entrée dans l'arche) et de la résurrection (sortie de l'arche) de Christ, par lesquelles l'église est rachetée. C'est pourquoi Pierre décrit le baptême comme un antitype de l'arche (1 Pie. 3:19-20)
- Nehemiah Coxe note que les termes originaux traduits par "enduire en dedans et en dehors" en Gen. 6:14 signifie littéralement "couvrir", et ne sont pas utilisés pour un travail similaire dans le reste des Ecritures. Il est par contre régulièrement utilisé pour signifier la propitiation du péché, de sorte que Coxe y voit une référence typologique à l'expiation par la mort de Christ
- Quoi qu'il en soit, notons que : 1/ avant la venue de Christ, l'Evangile était prêché à l'Eglise sous la forme de type et d'ombres de cette sorte, et que par conséquent 2/ Noé a pu exercer sa foi au travers de ces types, et ainsi devenir "**héritier de la justice qui s'obtient par la foi**" en construisant l'arche et en entrant à l'intérieur (Hébreux 11:7)

# Noé #4 - De la nature de l'Alliance avec Noé

---

- Libre volonté de Dieu : c'est librement et gracieusement que Dieu rentre en Alliance avec Noé (Gen. 6:8)
- Promesse/Rémunération : être préservé de la destruction du déluge avec l'ensemble de sa famille
- 2 parties : Dieu et Noé, ce dernier étant la tête fédérale pour sa famille
- Pénalité : la mort et la destruction par le déluge en cas de refus d'entrer dans l'arche
- Principes régulateurs : construction de l'arche, prédication prophétique de repentance, préparation de tout ce qui avait trait à la survie des habitants de l'Arche

# Noé #5 - Développement de l'Alliance Noachique

---

- De Gen. 8:18 à 9:20, nous avons le récit de ce qui se produit pour Noé et sa famille après la sortie de l'Arche. Notons :
  1. La première chose que Noé fait en sortant de l'Arche est d'offrir un sacrifice de toutes les bêtes pures, ce qui fut d'une odeur agréable à l'Eternel. Ce sacrifice, comme les précédents, a en vue la promesse de Genèse 3:15 et l'ensemble des éléments que nous avons déjà notés.
  2. La rémunération promise est offerte 8:21-22 et 9:11 : la terre ne sera plus maudite à cause de l'homme et ne sera plus détruite par les eaux du déluge. De là nous en déduisons : 1/ que Dieu paie ce qu'il promet, 2/ que le bénéfice de l'obéissance d'un homme devant la face de Dieu peut être en bénéfice à de nombreux autres (fédéralisme)
  3. Les bénéfices de la rémunération de l'Alliance Noachique s'étendent à toute l'humanité : 1/ fécondité et multiplication de la race humaine, 2/ domination sur l'ensemble des créatures de ce monde et leur utilisation comme nourriture, 3/ assurance que le jugement du déluge ne serait plus répété.

# Noé #6 - Liens entre l'Alliance Noachique et l'Alliance de Grâce

---

- Les bénéfices de l'Alliance Noachique ne sont pas uniquement temporels, mais ont également en vue la Postérité promise, qui est sécurisée par la préservation de la descendance physique de Noé
- Les différents éléments typologiques contenus dans l'Arche ajoutent à l'implication de l'Alliance de Grâce dans celle avec Noé

# Babel et la confusion des langues

---

- La méchanceté des hommes ne s'est pas arrêtée avec le déluge, et l'impiété a continué à augmenter malgré le souvenir d'un si grand mal, d'où l'épisode d'un jugement à Babel caractérisé par la confusion des langues et la dispersion des différents peuples sur toute la terre. Notons :
  1. Qu'il s'agit, pour ceux qui sont dispersés, d'un retranchement public et manifeste du peuple de Dieu, dont seule la lignée par Sem et par Héber (d'où "Hébreux") est préservée comme "lignée de la promesse"
  2. Que les différentes langues s'ajoutent à cette dispersion et forment un véritable mur qui les exclut privilèges de cette église
  3. Que la dispersion et les langues constituent dès lors un jugement manifeste de la part de Dieu.

# Conclusion

---

Le principe de l'inclusion des  
Alliances :

1. Illustration : les poupées russes
2. Du rôle des généalogies dans le dévoilement progressif de l'Alliance de Grâce - "L'étau généalogique"
3. La mort et la résurrection de Christ marquent l'inversion de l'étau généalogique

